

# Conseil d'établissement

## École Du Tournesol

### Séance du 1<sup>er</sup> février 2023

---

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Tournesol, le mercredi 1<sup>er</sup> février 2023.

**Sont présents à cette rencontre :**

**Mesdames :**

Mylène Laverdière-Bélanger, directrice  
Michèle Binette, directrice adjointe  
Hélène Trottier, responsable du service de garde  
Nathalie Sylvestre, enseignante  
Claudie Boivin, enseignante  
Claude Grimard, professionnelle  
Guylaine Léger, employée de soutien  
Julie Théberge, vice-présidente  
Marie-Pier Lemelin, trésorière  
Caroline Basoni, membre parent

**Messieurs :**

Francis Pouliot, président  
Tarek Dhouibi, membre parent

---

**1. PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Ouverture de la rencontre par monsieur Francis Pouliot, président.**

**1.2 Présences et vérification du quorum**

Il y a quorum.

**1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Hélène Trottier et appuyé par madame Marie-Pier Lemelin d'adopter l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité**

**090-CE**

**R23/02/01-1**

**1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 15 novembre 2022**

Madame Hélène Trottier indique que les absents au dernier C.É. ne sont pas mentionnés sur le procès-verbal. La correction est effectuée par la secrétaire Michèle Binette.

Il est proposé par madame Nathalie Sylvestre et appuyé par madame Hélène Trottier d'adopter le procès-verbal du 15 novembre 2022.

**Adopté à l'unanimité**

**090-CE**

**R23/02/01-2**

**1.5 Suivi au procès-verbal**

Pas de suivi particulier au procès-verbal.

**1.6 Intervention du public**

Il n'y a pas de public.

## **2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS**

### **2.1 Critères de sélection des directions d'école (document)**

Discussion des membres du CÉ à propos des critères.

### **2.2 Projet « Porte ton pyj » – Initiative de l'enseignante Marie-Ève Thibault.**

Les élèves portent leur pyjama pour venir à l'école.

Chacun apporte 2\$ ou plus pour financer Opération Enfant-Soleil.

Les élèves sont impliqués dans toutes les démarches du processus : Affiches, messages, compter l'argent.

Il est proposé par madame Caroline Basoni et appuyé par madame Claude Grimard que le projet « Porte ton pyj » se déroule à l'école du Tournesol le 17 mars 2023.

**Adopté à l'unanimité**

**090-CE**

**R23/02/01-3**

### **2.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation**

Présentation du document

Madame Théberge s'interroge sur les mesures prises par l'école dans le cas d'une dénonciation d'un membre du personnel de l'école.

Madame Laverdière explique qu'un arrêt d'agir est fait auprès de l'adulte et que celui-ci est renvoyé à la maison. Un appel à la police est placé. Une enquête suivra.

Madame Basoni s'interroge sur la façon de faire lorsqu'un parent semble intoxiqué lorsqu'il vient chercher son enfant à l'école.

Madame Laverdière explique que c'est de la responsabilité du citoyen de dénoncer des situations inacceptables.

Il est proposé par monsieur Tarek Dhouibi et appuyé par monsieur Francis Pouliot d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation tel que présenté.

### **Adopté à l'unanimité**

**090-CE**

**R23/02/01-4**

### **2.4 Retour sur la modification d'horaire au SDG**

L'ouverture du SDG avait été modifiée, passant de 7h00 à 6h45. L'essai n'a pas été concluant. Présentement, il y a toujours un intervenant présent à 6h55. Monsieur Pouliot dit qu'il est étonné de la capacité d'adaptation du SDG à la demande faite par les parents.

Madame Sylvestre explique qu'il y a, chaque année, 80 nouveaux élèves et qu'il sera pertinent de revoir l'intérêt pour une ouverture hâtive du SDG l'an prochain.

Il est proposé par monsieur Francis Pouliot et appuyé par madame Caroline Basoni de revenir à l'horaire régulier pour l'ouverture du SDG à 7h00.

### **Adopté à l'unanimité**

**090-CE**

**R23/02/01-5**

### **2.5 Règles de régie interne SDG**

Certaines modifications ont été apportées: Voir les informations surlignées en jaune dans le document.

Madame Théberge demande un ajout en lien avec les frais chargés aux parents lors des journées de tempête.

Il est proposé par madame Caroline Basoni et appuyé par madame Marie-Pier Lemelin d'apporter les modifications présentées aux membres du CÉ aux règles de régie interne du SDG.

**Adopté à l'unanimité**

**090-CE**

**R23/02/01-6**

### **2.6 Ouverture des maternelles 4 ans 2023-2024**

Ces classes sont des classes CSSDN. Pour que le groupe ouvre, il faut 6-7 inscriptions pour les élèves du bassin de l'école du Tournesol.

Il est proposé par monsieur Francis Pouliot et appuyé par madame Caroline Basoni qu'il y ait possibilité d'ouverture d'une classe de préscolaire 4 ans à l'école du Tournesol pour l'année scolaire 2023-2024.

**Adopté à l'unanimité**

**090-CE**

**R23/02/01-7**

### **3. INFORMATIONS**

#### **3.1 Période d'inscriptions scolaires pour l'année 2023-2024**

La réinscription des élèves va bon train.

Pour réinscrire les élèves au SDG, on doit rouvrir Mozaïk une seconde fois.

Pour l'inscription des élèves du préscolaire 5 ans, les parents doivent se présenter au secrétariat sur les heures de classe. La secrétaire sera présente le 8 février jusqu'à 18 heures pour accueillir les parents qui désirent inscrire leurs enfants en maternelle 5 ans.

#### **3.2 Règles concernant le déplacement des élèves**

Les critères sont décidés par le CSSDN. L'école doit suivre ces critères.

#### **3.3 Projet cour d'école**

Les devis techniques sont en cours de préparation.

#### **3.4 Campagne de financement**

22 février – 2e vente de coupons pour les pizzas Mikes

#### **3.5 Semaine de relâche au SDG**

Il y a suffisamment d'inscriptions pour ouvrir le SDG lors de la semaine de relâche.

Lundi – mardi – mercredi : À Tournesol

Jeudi – vendredi : À La Ruche

### **4. RAPPORTS**

#### **4.1 Rapport du président(e)**

Il n'y a pas de rapport du président.

#### **4.2 Rapport du trésorier(e)**

Il n'y a pas de rapport de la trésorière.

#### **4.3 Rapport de la direction**

Le deuxième bulletin sera remis après la relâche. Des rencontres avec les enseignants pourront être planifiées.

On note plusieurs retards à l'école le matin. Madame Laverdière demande la vigilance des parents afin que les enfants soient à l'heure à l'école.

Plusieurs activités à venir : Récompense pour les « bons coups », bar à yogourt pour la St-Valentin, activité hivernale, promenade en raquettes.

#### **4.4 Rapport du service de garde**

Pour la St-Valentin, les éducatrices feront une croustade aux petits fruits rouges.

Il y aura un tournoi de hockey-bottines sur la cour (au volontariat pour les participants).

Les pratiques pour le spectacle du mois de mai au Cégep de Lévis commenceront bientôt.

#### **4.5 Rapport du représentant(e) au comité de parents.**

Deux rencontres ont été tenues.

##### 12 décembre :

Il y a un enjeu de manque de places dans plusieurs écoles.

L'enjeu de pénurie de main d'œuvre est mentionné lors de cette rencontre.

Lors de tempête – consulter le site Facebook CSSDN.

Formation du comité EHDA - CSSDN.

##### 16 janvier :

Il y aura un événement de formation à Pointe-Lévy le 18 février pour les parents.

La plate-forme Mozaïk sera privilégiée pour les informations transmises aux parents.

Une discussion a eu lieu au sujet de l'écriture scripte et cursive. Le constat est que peu importe le type d'écriture choisi, l'important est de garder le même style d'écriture pendant 4 ans afin que l'élève le maîtrise bien.

Le plomb dans l'eau – Les travaux les plus urgents ont déjà été effectués dans les établissements du CSSDN.

**5. AUTRES POINTS**

5.1 Date de la prochaine rencontre : lundi, 3 avril 2023 à 18h30.

**6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

6.1 Heure de la levée de l'assemblée : 20h18  
Madame Trottier suggère la levée de l'assemblée.

**Adopté à l'unanimité**

**090-CE**

**R23/02/01-8**

---

Mylène Laverdière-Bélanger, directrice

---

Francis Pouliot, président

Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs  
Québec 